

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 166

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assises internationales pour tel ou tel sujet sans voter une résolution? A celles que ces questions intéressent tout spécialement à faire ensuite par leur travail passer ces résolutions dans la pratique. C'est la tâche qui incombe maintenant à chacune des Sociétés affiliées.

Plusieurs des résolutions votées par le Congrès, en dehors de celles présentées par les quatre Commissions spéciales, ont eu trait à l'organisme inconnu jadis, dont on a commencé à beaucoup parler, mais encore dans le vague, au Congrès de Genève, et qui, depuis trois ans, a pris sa place et assis sa situation dans le monde: la Société des Nations. Et une fois de plus, nous avons été frappées de constater l'intérêt si vif que lui portent les féministes de tous les pays, alors que, trop souvent, nos femmes suisses restent passives et indifférentes — quand ce n'est pas même craintives — à l'égard de ce qui pourra être un si merveilleux instrument d'entente et de collaboration entre les peuples. Nous avons un effort d'éducation à accomplir parmi elles de ce côté-là.

Pourtant, comme deux des grandes nations en tout cas représentées à Rome ne font pas encore partie de la S. d. N., on n'avait pas osé mettre à l'ordre du jour officiel du Congrès une séance spécialement consacrée à celle-ci. La France, appuyée par plusieurs pays, la Suisse notamment, prit alors l'initiative d'organiser une rencontre à titre privé, mais que Mrs. Catt accepta de présider, marquant par là sa sympathie et sa foi dans l'œuvre de Wilson, et qui réunit un public aussi attentif que nombreux. Dame Rachel Crowdy, chef de la Section d'Hygiène de la S. d. N. et déléguée officielle au Congrès, y donna quelques précisions très intéressantes sur le travail de la S. d. N. contre la traite des femmes et des enfants, contre le trafic de l'opium, pour le rapatriement des prisonniers, que complèteront par des détails tirés de leur propre expérience Mme Bugge-Wicksell, membre de la Commission des Mandats, et Dr. Luisi, déléguée officielle à la dernière Conférence internationale du Travail. Puis, sur la proposition de Mme Brunschwig (France), qu'appuya Mme Stritt (Allemagne), fut votée cette résolution, dont nous estimons l'importance très grande du point de vue international, et vu la nationalité de ses auteurs :

Considérant que la Société des Nations n'aura une valeur réelle que si elle comprend toutes les nations,

l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes émet le vœu que la Société des Nations obtienne dans le plus bref délai l'adhésion des pays qui n'en font pas encore partie.

Portée ensuite en séance plénière du Congrès, cette même résolution y passa comme lettre à la poste, réduisant ainsi à néant les craintes de celles qui, désirant une manifestation féminine de concorde internationale, mais craignant de soulever des difficultés, s'étaient appliquées à rédiger une résolution très prudente et par conséquent vague et peu significative.

(La fin au prochain numéro) E. Gd.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de Zurich une lettre protestant avec beaucoup d'énergie contre une correspondance datée d'Aigle, parue dans nos colonnes (*Mouvement Féministe* du 25 mai 1923), et qui s'indignait, d'après un compte-rendu de la *Tribune de Genève*, de paroles qu'aurait prononcées, lors de la célébration du bi-centenaire de Davel par la colonie romande de Zurich, M. le conseiller administratif Häberlin. « Cette cérémonie, nous écrit-on de Zurich, a été d'un bout à l'autre d'une parfaite dignité. Vers la fin, M. Häberlin, représentant de la ville de Zurich, dans un charmant petit discours à bâtons rompus, a d'abord loué le civisme des Vaudois, dont il a particulièrement apprécié l'attitude lors de la votation sur la Société des Nations; puis songeant à Cully, il a fait l'éloge du labeur des vigneronnes de chez nous et de leurs crus. Enfin, se tournant vers les

jeunes filles en costume vaudois qui étaient là avec leurs familles, et dont il chanta la grâce, il a terminé par un magnifique éloge de la femme et de son rôle capital dans la cité. Evoquant l'exemple de sa propre mère, il a affirmé que, s'il ignorait tout de la mère de Davel, il ne se trompait sûrement pas en supposant que la part qui revenait à celle-ci dans la formation de l'âme du héros vaudois devait être considérable... Je ne sais de qui est le compte-rendu de la *Tribune de Genève* dont la lettre donne un extrait; il est forcément concis, et j'avoue que la rédaction ne me surprend pas par son habileté... Mais M. S.-C. est peu flatteuse pour les familles romandes de Zurich, en supposant qu'elles auraient toléré les propos qu'elle échafaudait sur la base trop mince d'un texte, maladroit peut-être, mais qui sent la bonne foi et la simplicité. J'ajoute qu'il eût été facile à votre correspondante, avant de mener cette... affaire contre un très honorable magistrat, de se renseigner aux sources. L'ironie de cette petite... histoire est qu'elle atteint justement un des très rares hommes politiques du canton de Zurich qui se préoccupent avec enthousiasme des causes idéalistes, un partisan et un défenseur convaincu des droits de la femme, un homme très actif dans le domaine du Bien public et du pacifisme international... »

Déplorant très vivement ce malentendu, dont est cause le compte-rendu trop sommaire de la *Tribune de Genève*, rédigé vraisemblablement par un reporter que ne choquait point l'association d'idées contre laquelle s'est élevée notre correspondante! nous nous empêsons de publier les lignes ci-dessus, afin de mettre parfaitement au point ce qui a été dit par M. Häberlin à la réunion de la colonie romande. Car nous avons horreur d'être injustes envers qui que ce soit, et pour l'avoir été, même involontairement, nous tenons, au nom de notre correspondant comme au nôtre, à exprimer à M. Häberlin tous nos regrets de cet incident, pour lequel il ne garde pas, nous l'espérons, rançonne à la cause féministe.

LA RÉDACTION

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Assemblée générale annuelle, jeudi 21 juin au soir, fort réussie, le Comité ayant eu la prudence de ne pas la convoquer comme d'habitude sous les ombrages d'un parc, ce qui, vu la température de ce mois de juin extraordinaire, aurait manqué de charme, mais tout simplement au local familial de la rue Etienne-Dumont. M. Nogarède, vice-président, a présenté le rapport sur l'activité du Comité, M. Naef trésorier, celui sur la situation financière de l'Association, qui serait bonne n'était la charge que représente le « capital » encore immobilisé dans les cartes illustrées de la votation de 1921: est-il encore possible de demander à tous les suffragistes



En été, l'en maigrît

L'appétit souffre de la température étouffante, et souvent aussi l'état général. Les enfants s'voltent en pâtiennent. — Une tasse d'Ovomaltine dans du lait chaud fera toujours plaisir, n'exigera de l'organisme aucun effort spécial et vous conservera néanmoins la santé comme la force de résistance.

En boîtes
de fr. 2.75 et 5.—
Dr. A. WANDER

OVOMALTINE

En vente partout
S. A. BERNE

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!! Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, œuvres compatissantes, lors des déménagements, revues de

maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Télép. 91.06 — 44, rue Martheray, 44 — Chèques postaux II, 1538

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!

de Genève et d'ailleurs, qui ont épousé leur provision de ces cartes; de bien vouloir s'en refournir à nouveau, au prix modique d'un sou l'une, soit au local de la rue Etienne-Dumont, soit auprès de l'Administration du Mouvement?... Pendant que se faisait le dépouillement de l'élection du Comité — qui a d'ailleurs été réélu sans autre changement que le remplacement de Mme Binet-Revilliod, démissionnaire pour surcroit d'occupations, par Mme Robert Bourcard, Mme de Morsier a rendu compte des journées de Bâle, et enfin, malgré tous les articles publiés ici même et ailleurs sur le Congrès de Rome, le public très nombreux a écouté avec l'attention la plus soutenue, les récits que lui a apportés Mme Gourd de ces grandes assises internationales, en y ajoutant des détails pittoresques et intéressants. Une tasse de thé a clôturé cette réunion cordiale et pleine d'entrain, qui a duré au delà de onze heures du soir. E. Gr.

VAUD. — Le groupe lausannois du S.F. a eu son assemblée générale le 7 juin. Le Comité sortant de charge a été réélu et deux nouveaux membres lui ont été adjoints: Mmes Favre-Vuagniaux et Margerat-Benoit. Après la partie administrative, Mme Jomini a répété sa remarquable étude sur *Les entraves que met au travail social de la femme sa minorité politique*. Cette conférence vient d'être publiée en brochure par la Nouvelle Société Helvétique, ainsi que celle de Mme Grüter sur *La femme dans la vie publique*, ce dont nous nous félicitons hautement.¹ — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin aura son assemblée générale de délégués le samedi 30 juin, à 3 h. 1/4, au Casino de Morges. Outre les opérations statutaires, l'ordre du jour prévoit un compte-rendu du Congrès de Rome, un rapport sur l'assemblée générale de l'A.S.S.F. à Bâle, et un travail de M. Paul Chapuis, pasteur à Ollon, sur *le Plébiscite ecclésiastique*. La séance est ouverte à tous. Chacun y est cordialement invité et nous espérons qu'un nombreux public s'y rendra. L. D.

INTERLAKEN. — En complément aux nouvelles de cette Section qui ont paru dans le dernier numéro du *Mouvement*, il faut ajouter à son actif une étude sérieuse de la motion Waldvogel, en petit comité d'abord, en assemblée générale ensuite; puis une requête au Conseil communal, lui demandant l'envoi du budget de la commune à toutes les femmes qui payent des impôts. En réponse, ce budget fut mis à la disposition de toutes celles qui voudraient aller le chercher à l'Hôtel de Ville; les institutrices le recevant directement à l'école. Avant chacune des quatre grandes votations fédérales de cet hiver, l'Association pour le Suffrage a demandé à chacun des partis politiques, ou d'autoriser les femmes à assister à leurs assemblées, ou de déléguer auprès d'elles un orateur pour une conférence sur la votation. Cette démarche a été très poliment accueillie, et invitées soit par des annonces dans les journaux, soit par une lettre du président du parti libéral, onze femmes ont assisté à l'assemblée préparatoire à la votation sur le régime des alcools, et deux à celle où fut discutée la Convention des zones. Tout cela a certainement son importance et sa signification. E. S.

* A travers les Sociétés Féminines *

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Profitant de ce que l'Association suisse pour le Suffrage féminin avait son Assemblée générale à Bâle les 16 et 17 juin 1923, le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni en cette ville le 15 juin. Une nouvelle société s'est affiliée à l'Alliance: l'Union des Femmes de Montreux. Le Comité a exprimé par une lettre à M. Musy, conseiller fédéral, ses regrets de ce que la loi Musy ait été repoussée par le peuple et que, dans une question intéressant tout spécialement les femmes, ces dernières n'aient pas pu participer au scrutin. Par lettre également, le Comité a exprimé à la famille de M. Huber, avec sa vive sympathie, l'expression de sa gratitude pour les services qu'il a rendus à la cause féminine. — Après avoir liquidé les affaires administratives et entendu les rapports des Commissions sur leur activité pendant ces quatre derniers mois, le Comité a préparé la prochaine Assemblée générale de l'Alliance qui

se tiendra à Winterthour les 6 et 7 octobre de cette année. A l'ordre du jour: Election du Comité et causerie suivie d'une discussion sur la motion Waldvogel concernant le service civique pour la jeunesse féminine suisse.

V. M.

Schaffhouse. — *Frauenzentrale*. — Fondée durant l'hiver 1920-1921, sur la proposition de l'Association pour le Suffrage, la *Frauenzentrale* porta d'abord le nom d'*Association des Sociétés féminines*, montrant bien par là qu'elle ne constituait pas une nouvelle organisation féminine, mais que son but était de grouper et de coordonner pour le bien général les efforts des Associations féminines déjà existantes. Et la meilleure preuve qu'elle en donna fut la création de l'Office féminin d'orientation professionnelle, que subventionnèrent en outre le canton, la ville et la commune bourgeoise. Mais malgré ce concours financier, il aurait été impossible de fonder cet Office, sans le désintéressement de la secrétaire, Mme El. Frey, qui accepta à titre bénévole cette grosse tâche, et qui a déjà exercé une activité des plus utiles, plaçant 42 jeunes filles comme apprenties, dont 16 dans des carrières commerciales, et 26 comme aides de ménage. Ce n'est pas seulement la population urbaine qui a recouru aux conseils de l'Office, car on est souvent venu de la campagne demander avis et direction, ce qui est très encourageant. — La *Frauenzentrale* s'est également occupée des soins à domicile aux malades, de la surveillance en dehors des heures d'école des fillettes que leurs parents ne peuvent suivre, de l'exposition de vêtements d'enfants organisée par *Pro Juventute*, etc., etc. Elle voit surtout son action se diriger à l'avenir vers la préparation de la jeune fille à sa tâche de mère, et compte pousser fermement à la roue de l'enseignement ménager obligatoire; c'est dans ce but qu'elle a organisé diverses conférences se rapportant à cette question, notamment sur l'apprentissage ménager, par Mme Neuschwander de Berne. — Huit Sociétés ayant leur siège à Schaffhouse et l'Union des Femmes de Schleitheim font maintenant partie de la *Frauenzentrale*, qui s'est dernièrement organisée de la façon suivante: chaque Société a droit à deux déléguées à l'Assemblée des déléguées, qui se réunit au moins quatre fois par an, cinq de ces déléguées formant le Bureau exécutif, qui, lui, tient séance en tout cas une fois par mois. Mme Amsler ayant dû malheureusement, pour cause de surcharge d'occupations, renoncer à la présidence, un successeur très capable lui a été trouvé en la personne de Mme Kägi-Fuchsmann.

M. F.

N.D.L.R. — Et là encore, ce sont les suffragistes qui sont à la brèche, puisque c'est la Section suffragiste de Schaffhouse qui a pris l'initiative de cette création de la *Frauenzentrale*, et que ses présidentes sont deux des suffragistes les plus en vue de notre mouvement au bord du Rhin!! Que feraien les femmes sans les suffragistes???

Club suisse de Femmes alpinistes. — La sixième Assemblée générale de cette Association, qui compte actuellement 15 Sections et 885 membres, a eu lieu à Zurich, sous la présidence de Mme Burkhardt (Genève). Elle s'est surtout occupée de propagande, de questions financières, et après avoir entendu les rapports des Sections, a décidé d'adresser une protestation au Conseil d'Etat vaudois contre la construction d'un barrage au vallon des Plans sur Bex, qui enlaidirait toute la région. Une partie récréative très réussie a terminé cette séance.

S. O. C. — Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en Laine, Soie Artificielle, etc.
BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:
GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10

¹ Ces conférences, en une brochure, se vendent dès maintenant à l'Administration du Mouvement. Prix: 60 c.